



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

« Pin'has, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le *Cohen*, a détourné Ma fureur de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de Mon zèle au milieu d'eux ; et Je n'ai point, dans Ma colère, consommé les enfants d'Israël. C'est pourquoi tu diras que Je traite avec lui une alliance de *Chalom* - paix. Ce sera pour lui et pour sa postérité après lui l'alliance d'un sacerdoce perpétuel...^[1] »

Cette "alliance de paix" signifie que l'ange de la mort n'aura aucun pouvoir sur lui, et il ne quittera pas le monde comme le commun des mortels. Il se transformera en un ange et il annoncera la délivrance à la fin des temps^[2]. Il s'agit du prophète Eliahou, car c'est lui qui annoncera la délivrance. En prenant congé de la prophétie, le dernier des prophètes, Malakhi, le révéla dans son ultime recommandation : « Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur, auquel J'ai prescrit au [mont] 'Horev, pour tout Israël, des *'houkim* et des *'michpatim*. Voici, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant que le jour de l'Eter-nel arrive, ce jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères^[3]. » Et Eliahou quitta le monde sans avoir été confronté à l'ange de la mort : « Lorsque l'Eter-nel fit monter Elie au ciel dans une tempête... Elie dit à Elisha... Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un tourbillon. Elisha regardait et cria : Mon père ! mon père ! Char d'Israël et sa cavalerie ! Et il ne le vit plus^[4]. »

Bien qu'en principe, Pin'has ne soit pas la même personne qu'Eliahou – car ce dernier est issu soit de la tribu de Gad, soit de celle de Benjamin^[5], et Pin'has, de la tribu de Lévi – lorsque les Sages assimilent Pin'has à Eliahou^[6], ils veulent sans doute dire que l'âme de Pin'has fut incarnée dans Eliahou. Les Sages ajoutent : « Rabbi Yéhochoua dit : je tiens une tradition de rabbi Yo'hanan ben Zakai, qui l'a reçue de maître en maître, depuis Moché au Sinaï : Eliahou ne vient pas pour... mais pour faire la paix dans le monde^[7]. » Et les prophéties que prononça Eliahou lui furent transmises au Sinaï : « Tous les prophètes étaient présents [par leurs âmes] au Sinaï, et c'est là que D.ieu leur communiqua ce qu'ils devaient proclamer plus tard. Yéchaya dit^[8] : "Dès le commencement, Je [D.ieu] n'ai

point parlé en cachette [mais devant tous les enfants d'Israël]. Dès l'origine de ces choses, j'ai [Yéchaya] été là. Et maintenant, l'Eter-nel m'a envoyé avec son esprit [pour transmettre ce qu'Il m'avait confié au Sinaï]. »

Et concernant le dernier prophète, le texte dit^[9] : "Un discours lourd [de sens], des paroles de D.ieu dans la main de Malakhi [depuis le Sinaï]"^[10]. »

Et Malakhi dit concernant Aharon, Pin'has et Eliahou : « Mon alliance avec lui était une alliance de *'Haim véChalom* - vie et paix, ce que Je lui accordai pour qu'il Me craignit ; et il a eu pour Moi de la crainte, Il a tremblé devant Mon nom. La Torah de *Emet* - vérité était dans sa bouche, et l'iniquité ne s'est point trouvée sur ses lèvres ; il a marché avec Moi dans le *Chalom* et dans la droiture, et il a détourné du mal beaucoup d'hommes. Car les lèvres du Cohen gardent le *Daat* - sagesse, et c'est à sa bouche qu'on demande la Torah, parce qu'il est un ange de D.ieu »^[11]. Ils se sont opposés à ceux qui voulaient détourner le peuple de la Torah, et ils l'ont ainsi sauvé de l'extermination.

En quoi le fait d'éviter l'ange de la mort est-il si important pour que *Hachem* ait fait profiter Eliahou de cette faveur hors nature ? En fait, Eliahou continue à agir après sa disparition : il enseigne aux sages et intervient dans des sauvetages. Après sa montée vers le ciel, il dicta à un prophète une lettre, adressée au roi juif avec un message venant de D.ieu : « Il lui vint une lettre du prophète Elie, disant : ainsi dit *Hachem*^[12]... » La littérature talmudique et midrachique fourmillent d'histoires où le prophète Eliahou rend visite à des Sages et à des pieux, bien qu'il s'agisse d'époques où la prophétie était déjà révolue. Il apparaît avec son corps – qui est extrêmement saint – et à d'autres occasions dans un corps déguisé, ou en rêve^[13]. Et il ne fait aucun doute que cela se répète aussi après la rédaction du Talmud. Il enseigne moult choses importantes, guide, et sauve selon la raison pour laquelle il a été envoyé par le Ciel. Cela fait partie de la promesse citée dans notre *paracha* : « Je traite avec lui une alliance de *Chalom*... d'une sacerdoce éternel ».

[1] *Bamidbar* 25,11-13. [2] *Yonatan ben Ouziel*.

[3] *Malakhi* 4,4-6. [4] *Mélakhim* II 2,11-13.

[5] *Béréchit Rabba* 71,12. [6] *Voir Pirké de Rabbi Eliézer* 47.

[7] *Michna fin Ediyot*. [8] *Yéchaya* 48,16. [9] *Malakhi* 1,1.

[10] *Chémot Rabba* 28,6. [11] *Malakhi* 2, 5-7.

[12] *Divré Hayamim* II 21,12. [13] *Voir Téchouvat ,Hatam Sofer, Hochen Michpat Likoutim* 98.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Que vient nous enseigner le fait que le nom de Pin'has soit écrit avec la lettre "Youd" dans la Torah (25-11) ?

2) À quel Din et à quel grand événement de notre histoire font allusion les termes suivants (25-12) : « Hinéni notène lo ète bériti chalom » ?

3) Pour quelle raison la Torah emploie-t-elle le terme de « élé » au sujet des béné Efrayim et des béné Dan ? (26-35 et 26-42)

4) Que nous enseigne la Torah en juxtaposant à la section dans laquelle *Hachem* annonce à Moché sa mort (27-12,13), celle qui parle des korbanot (28-1,2) ?

5) Il est écrit (27-12,13) : « Vayomer *Hachem* el Moché : "Alé el har haavarim ... véraïtah ota ». Pourquoi le terme « véraïta » se termine-t-il "étrangement" par la lettre "Hé" ?

6) Il est écrit (27-20) : « Vénatata méhodékha àlav, lémaâne yichméou kol àdate béné Israël ».

A quel enseignement *Hachem* fait allusion à Moché par l'emploi du mot « méhodékha » (de ton rayonnement) ?

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 09	20 : 25
Paris	21 : 28	22 : 47
Marseille	20 : 56	22 : 05
Lyon	21 : 06	22 : 19
Strasbourg	21 : 05	22 : 23

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté



La Question

G. N.

Shalsheleteditions.com

Dans la *paracha* de la semaine, *Hachem* dit à Moché suite à l'acte de bravoure de Pin'has : "Pin'has fils d'Elazar fils d'Aaron Hacoheh a retourné Ma colère de sur les enfants d'Israël. Pour cela, je lui donne mon alliance de paix".

Nos sages expliquent que cette récompense d'alliance de paix s'est matérialisée par le don d'immortalité, puisque Pin'has est Eliahou hanavi, qui n'a jamais connu la mort.

Toutefois, puisque ce cadeau lui fut accordé par le mérite d'avoir "renvoyé la colère d'*Hachem* de sur les béné Israël", comment se fait-il que Moché rabbénu qui n'eut de cesse d'apaiser le courroux dirigé contre le peuple d'Israël, n'eut pas accès à une telle récompense ?

Le Rabbi de Loubavitch répond : lorsque Moché se dressait comme défenseur d'Israël pour apaiser la colère divine, celui-ci le faisait par ses prières en étant dans des sphères célestes totalement spirituelles. A l'inverse, Pin'has intercédait en faveur d'Israël, non pas par une prière, mais par une action totalement ancrée dans le monde matériel. Au vu de cette différence, il est logique que Moché perçut l'intégralité de sa rémunération, dans la dimension où celui-ci œuvra c'est-à-dire le monde intégralement spirituel. De l'autre côté, Pin'has qui réussit par une action d'ordre terrestre à retourner la colère d'*Hachem*, mérita d'être rétribué pour son action depuis le monde matériel, sans avoir besoin de s'en détacher.



La période des 3 semaines

1) Tikoun 'Hatsot

Il est une grande mesure de piété de réciter le Tikoun 'Hatsot au milieu de la nuit en se lamentant sur la destruction du Beth Hamikdash [Choul'han Aroukh 1,3; Michna Beroura ot 9; Piské Techouvote ot 10 (Voir note 87 où il précise qu'il convient de s'efforcer de le réciter de temps à autre) L'habitude est de le réciter en s'asseyant sur le sol tel des endeuilés.

La récitation du Tikoun 'Hatsot (avec ferveur) est extrêmement bénéfique pour amener la rédemption (Chaar Hakavanot p.89,3), et sa récitation prime face à celle des Seli'hot [Caf Ha'hayime 1,16 au nom du 'Hida; Or Létsion 1,12].

Pendant la période de Ben Hametsarim (entre le 17 Tamouz inclus et Ticha Béav non inclus) on récite le Tikoun 'Hatsot après la moitié de la journée, et ce jusqu'à la Chékia.

On récitera uniquement le Tikoun Ra'hel et non le Tikoun Léa [Caf Ha'hayime 551,222; Brit Kehouna ot 11; Piské Techouvote 551 n.5 qu'ainsi on procédait aussi dans la Yéchiva du 'Hatam Sofer où l'on récitait le Tikoun 'Hatsot Beminyan. Voir aussi le Michna Beroura 551,103 avec la note dirchou 129 qui rapporte que le 'Hafets Haim était Makpid de réciter le Tikoun Hatsot au cours de Ben Hametsarim].

Cette tradition est très ancienne, et très importante à perpétuer que ce soit pour les érudits ou pour les gens simples [Ma'hazik Bérakha 1,1; Tsla'h (Drouch 23 Chabbat Chouva ot 21 qui rajoute qu'il convient d'accorder encore plus d'importance à cette coutume de nos jours; Caf Hahayim Falagi 3,30; Rav Pealime 1,1 qui écrit que même celui qui ne ressent pas vraiment de tristesse n'a pas à s'empêcher de réciter le Tikoun 'Hatsot (bien qu'a priori on s'efforcera de le réciter comme il se doit); Halikhot Olam Vayichla'h ot 5; Voir aussi Piské Techouvote 1,10 note 80]

2) Se couper les cheveux :

La coutume la plus répandue est de s'abstenir de se couper les cheveux et de se raser à partir du 17 Tamouz [Rama 551,4].

Et ainsi est la coutume de la plupart des communautés d'Afrique du Nord (Maroc/Djerba/Lybie) [Bérit Kehouna 2,12; Vayomer Yis'hak 1 (Likouté Dinim Ticha Beav); Mayim 'Hayime 2,135; Kitsour Ch.Aroukh (Toledano) 387,8; Kinot Avoténou p.20 ot 2 (à l'encontre du Chemech Oumaguén 3,54 ot 5 qui restreint cela aux érudits)]. Et ainsi est la coutume des Témanim [Ch.Aroukh Hamékoutsar 3,103 ot 3]. Et ainsi il convient d'agir selon le Arizal [Caf Ha'hayim 551,80; Nétivé Âme 551,3]. Toutefois, certaines communautés ont l'habitude de ne se montrer rigoureux qu'à partir de Roch 'Hodech Av [Alé hadass 14,5 au nom du Beth Yehouda].

3) Réciter Chéhé'hyanou :

La coutume est que l'on évite aussi de réciter Chéhé'hyanou pendant cette période (Ch.Aroukh 551,17) jusqu'au 10 av inclus [Caf Ha'hayim ot 208]

Selon certains, il n'y a pas lieu de s'empêcher de réciter cette bénédiction si on laisse le fruit ou le nouveau vêtement pour Chabbat.

En effet, le fait même de s'abstenir de réciter Chéhé'hyanou en semaine est déjà considéré comme une mesure de rigueur [Michna Beroura 551,98; Yé'havé Daat 1,37 où il précise qu'on se montrera rigoureux pour l'achat d'un nouveau vêtement après Roch 'Hodech Av, et ce même si on désire le garder pour Chabbat].

D'autres adoptent une opinion plus stricte en se montrant rigoureux même pour Chabbat [Caf Ha'hayim 551,205 au nom du Arizal] et ainsi était la coutume en Afrique du Nord [Bérit Kehouna (maarekhet Beth ot 16); Alé hadass 14,8 p.624 (au nom de Rav Moché Sitruk). [Voir aussi Aroukh Hachoul'han 551,18].

Dans le cas où l'on a déjà récité la bénédiction d'un fruit, et que l'on s'aperçoit avant de le consommer qu'il s'agit d'un fruit d'une nouvelle saison, on ajoutera Chéhé'hyanou avant de le consommer [Yébia Omer T.2 Y.D 6,5 car comme mentionné plus haut, le fait de s'abstenir de réciter Chéhé'hyanou est simplement une mesure de piété qui n'a pas à empiéter sur la stricte Halakha].



1) La Guématría du nom de Pin'has "béktiv malé" (c.à.d : Avec la lettre "Youd") est la même que celle de Yits'hak (208). Remez Ladavar : De la même manière que Yits'hak fit preuve d'une très grande "Messirout néfesh" (lors de la Akédate Yits'hak) pour la gloire de D... et la sanctification de son nom, ainsi en est-il concernant Pin'has qui fut prêt à sacrifier sa vie pour venger le Kavod de Dieu qui fut profané lors de l'épisode de Zimri et de Kozbi, et faire ainsi un grand Kidouch Hachem. (Alé Déché)

2) Au Din de "Bar Metsra" ! Cette loi stipule que lorsqu'une personne souhaite vendre son terrain (son champ), ses voisins (ceux ayant un terrain en bordure de celui qui est à vendre) doivent être prioritaires pour l'acheter (voir Baba Metsia 108a. Michné Torah, lois des voisins 12-14 ; Choul'hane Aroukh, 'Hochen Michpate 175,5 63). Or, ce Din ne s'applique qu'à une vente et non à une "matana" (cadeau). Ainsi, du fait que la Torah est un cadeau, D... est libre de faire don de cette "matana" à qui il veut. Remez Ladavar : « hinéni ("Me voici", Moi Hachem) notène lo (libre de "lui donner", au Klal Israël, en cadeau) ète bériti ("Mon alliance" : La Torah) chalom (tant et si bien que D... fit alors "la paix" entre les anges mettant pourtant en avant l'argument du Din de "Bar Metsra", et les béné Israël) ». (Sefer "Khamouss imadi-Cohen" du Rav khamouss khemaïss Mazouz Zatsal de Djerba, selon le Sefer "Yaldé Yossef")

3) Ce terme fait allusion à la malheureuse expression (traduisant la faute de l'idolâtrie) de : « élé élohékha Israël ! ». (Voir l'épisode du

veau d'or dans la Sidra de ki tissa). Voilà pourquoi le terme « élé » est rattaché au "Chévet Efrayim" duquel sortit le Roi impie Yérovam Ben Névat, qui fit des statues de "agalim" (veaux), mais également au "Chévet Dan" duquel est issu Mikha qui fit lui aussi une idole (pessel Mikha).

(Sefer "Nahar Chalom" du Rav Chalom Hacoheh Zatsal de Zarzisse)

4) Tant que Moché était en vie, c'est lui qui par sa très grande piété et ses nombreux mérites, protégea le Klal Israël. Or, après son décès, les béné Israël eurent besoin de la Mitsva des korbanot pour être alors protégés ! (Sefer "Sifté Cohen" du Rav Mordékhai Hacoheh de Tsfat)

5) Selon une opinion, cette lettre "Hé" ayant pour Guématría 5, fait allusion à 5 moments de l'histoire que l'Eternel montra (fit voir) à Moché : 1- L'entrée des béné Israël en terre sainte, sous la conduite et la direction de Yéhououâ, jusqu'à la période de la destruction du 1er Temple. 2- Les 70 ans de l'exil de Babel. 3- la période du 2ème Temple et le moment tragique de son 'Horbane. 4- La période de notre longue Galoute. 5- Le jour où le Machia'h viendra. (Chéménah La'hmo).

6) Ce terme fait allusion au fait que Moché enseignera avant sa mort les plus grands secrets de "Maâssé Béréchit" à son disciple Yéhououâ. En effet, la Guématría du mot hébraïque "méhodékha" (75), est la même que celle du mot hébraïque « hassod » (le secret), terme faisant allusion au plus grand des secrets : Celui de la Création du monde ! ("Maâssé béréchit") ! (Baâl Hatourim)



Réponses

N°442 Balak

Enigmes

1) Dans quel cas un homme qui n'est pas malade aura la permission de manger à Ticha béav ? Lorsque Ticha Béav tombe chabbat, il jeûnera le 10 Av.

2) Il y a 100 casiers numérotés de 1 à 100, tous fermés au départ. Un concierge passe une première fois et ouvre tous les casiers. Puis, il repasse une deuxième fois et ferme tous les casiers dont le numéro est un multiple de 2. Troisième passage : il change l'état (ouvre s'il est fermé, ferme s'il est ouvert) de tous les casiers multiples de 3. Il continue ainsi jusqu'au 100ème passage, où il ne touche que le casier numéro 100. À la fin, quels casiers resteront ouverts ?

Chaque casier est touché à chaque fois que son numéro a un diviseur. (Par exemple : Le casier 12 est touché aux passages : 1, 2, 3, 4, 6, 12 → 6 fois. Le casier 9 est touché aux passages : 1, 3, 9 → 3 fois.)

Un casier finit ouvert s'il est touché un nombre impair de fois. Mais... quels nombres ont un nombre impair de diviseurs ? La clé : les carrés parfaits. Seuls les casiers dont le numéro est un carré parfait (1, 4, 9, 16, 25, ..., 100) ont un nombre impair de diviseurs. Pourquoi ?

- Les diviseurs viennent par paires (ex : 2 et 6 pour 12), sauf quand un nombre est un carré (ex : 4 pour 16, car 4x4 = 16). Résultat : Les casiers qui resteront ouverts sont ceux numérotés : 1, 4, 9, 16, 25, 36, 49, 64, 81, 100. Soit 10 casiers ouverts à la fin.

3) Quel est le point commun entre Bilam et Lavan ? Hakadoch Baroukh Hou s'est dévoilé aux 2 la nuit. רש"י בב.ח.

Rébus : Haine / Âme / Quai / Lave / Yack / Houx / Meuh

4 images une Mitsva :

Il s'agit de la mitsva qui incombe aux cohanim de manger le reste des ména'hot. Lorsqu'un homme offre une min'ha (de farine), on offre sur le mizbéa'h le komets (une poignée), le reste doit être mangé par les cohanim.

Dans la 1ère image, on voit un poing pour faire référence à cette poignée de farine offerte. Dans la 2ème image, on voit un cohen qui a confectionné des brioches avec la farine et il la mange. Dans la 3ème image, on voit le mizbéa'h, car la min'ha est offerte sur le mizbéa'h. Dans la dernière image, on voit de la farine avec un trou au milieu, laissant penser qu'une partie y a été prélevée.

Echecs :

H4 – D8 / B6 – C6

F1 - B5



Résumé de la Paracha

• La Paracha débute avec la mention de l'acte plein de bravoure et de "jalousie" de Pin'has envers Hachem. Hachem le bénit. Il vivra très longtemps et c'est bien sa descendance qui héritera de la kéhoua.

• Après l'épidémie, Hachem recompte une nouvelle fois les Béné Israël. Ils sont cette fois 601730.

• Hachem annonce ensuite que c'est avec cette génération qu'il faudra

départager les territoires en Israël. Les filles de Tsélof'had revendiquent la part de leur père et ont gain de cause.

• Hachem annonce à Moché qu'il doit monter sur la montagne pour Le rejoindre dans les cieux. Moché prie afin que le peuple soit remis entre de bonnes mains.

• La Paracha s'allonge ensuite dans les trois dernières montées, sur les sacrifices des fêtes.



Or'hot Yocher

Yonathan Haik

L'humilité (2)

La récompense de l'humilité est immense. Le Talmud (Sota 5b) enseigne que celui dont l'esprit est abaissé, est considéré comme s'il avait offert tous les sacrifices du monde.

Et dans Erouvin (13b), nos Sages ajoutent : « Celui qui s'abaisse, Hachem l'élève. » À l'inverse, celui qui s'élève lui-même, finira par être abaissé. L'orgueil est une bulle qui finit toujours par éclater.

Le Midrach (Mékhilta Ytro) nous enseigne que Moché Rabbénou, le plus grand des prophètes, n'a pu s'approcher de la nuée divine — ce lieu d'obscurité où réside la Présence — que grâce à son humilité. Comme il est dit : « Et l'homme Moché était très humble. » C'est cette humilité qui lui a valu la révélation divine. Le Talmud (Nédarim 38a) confirme : la Présence divine ne repose que sur celui qui est humble.

La Torah elle-même ne se maintient que dans l'humilité. Il est dit (Avot 6,6) : « La Torah s'acquiert par l'humilité. » Ce n'est pas l'intelligence qui garantit la compréhension, mais l'état d'âme. Le Talmud (Pessa'h'im 66b) nous met

en garde : « Celui qui s'enorgueillit — s'il est sage, sa sagesse lui est retirée ; s'il est prophète, sa prophétie lui est ôtée. » Même le don divin ne résiste pas à l'orgueil. Dans Taanit (7a), la règle est établie : « Les paroles de Torah ne subsistent que chez celui dont l'esprit est abaissé. » Là où il y a humilité, la Torah peut résider. Là où il y a orgueil, elle s'évanouit.

Ainsi, l'humilité n'est pas une qualité secondaire, ni un simple raffinement de caractère. Elle est le fondement du service divin, la condition de la Torah, la clé de la Présence divine, et la porte du monde futur.



Véçu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chmouel, Après les carnages commis par le Aron dans les villes philistines, il est renvoyé en territoire d'Israël. Il est reçu à Beth Chéméach avec beaucoup de joie, les juifs offrent en Korban les vaches qui ont ramené le Aron. Cependant, la main d'Hachem frappe ceux qui ont profité de l'occasion pour regarder le Aron, on dénombre 50 morts.

Les béné Israël marchent avec Hachem à cette époque et vont même faire une tchéouva collective avec leur prophète Chmouel. Il leur dira « si vous voulez vaincre les pélichitim, servez Hachem uniquement ». Les juifs se rassemblent tous à Mitspa après la proposition de Chmouel, ils déversent leur cœur (Yérouchalmi Taanit), ils jeûnent et demandent pardon à Hachem. Entre temps, les pélichitim ont vent de ce rassemblement et se pointent non loin de Mitspa. Les béné Israël apeurés disent à Chmouel, n'hésite pas à prier pour nous, qu'il nous sauve de nos ennemis.

Chmouel prend un agneau et l'offre en Ola pour Hachem, il prie et Hachem lui répond. C'est à ce moment que fait référence la Michna dans Taanit mais aussi les sl'hot lorsqu'on dit « déané lichmouel bamitspa » (qui a répondu à Chmouel à Mitspa). Hachem fait alors entendre un immense boucan dans le camp ennemi, qui s'enfuit à grandes enjambées. La bataille qui paraissait ingagnable, devant un ennemi surpuissant et tellement dominant jusqu'alors, devient tout à coup abordable. Les juifs les massacrent et les poursuivent jusqu'aux territoires ennemis. Nos ancêtres récupèrent

au passage les villes de Gat et Ekron.

Des années plus tard, Chmouel vieillit et ses enfants n'apportent pas les mêmes garanties, c'est pourquoi, les béné Israël désirent voir émerger un successeur digne de ce nom. Comme expliqué dans un précédent article, les enfants de Chmouel, touchés par la malédiction d'Éli, n'atteignent pas le niveau de leur père et le peuple n'est pas enclin à leur nomination. C'est pourquoi, lors d'un rassemblement, les juifs proposent à Chmouel de leur « nommer un roi qui nous jugera, comme les autres peuples ». Notre prophète est choqué et peiné par leur demande, il prie à Hachem, qui lui répond, « c'est Moi qu'ils ne veulent plus, donc écoute leur voix ».

Il y a de quoi s'étonner quant aux réactions de Chmouel et Hachem. La Torah elle-même parle des lois du roi, de plus, les sages nous enseignent qu'une des 3 mitsvot à respecter en entrant en terre d'Israël, était de nommer un roi !

Cette question est largement évoquée, le Radak propose, que leur démarche n'était pas relative à la mitsva mais uniquement pour faire comme les autres peuples, les juifs cherchent encore à se comparer aux autres peuples. C'est cela qui a déplu, pas le fait de nommer un roi.

La nomination du 1^{er} roi d'Israël sera d'ailleurs un tournant de l'histoire juif et une longue parenthèse sans réel dirigeant se ferme. L'épisode monarchique peut débiter avec son âge d'or et ses lourdes péripéties. De Chaoul à Hérode, de 2880 (environ) à l'an 3760 (l'an 0 environ).



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Massekhet Chéviit

Depuis l'entrée des béné Israël en Israël - dirigée par Yéhochoua, les années du calendrier juif suivent un cycle de 7 ans. Chaque 7^{ème} année est une année de « chabatone » - repos et de « chémita » - suspension, selon les mots du passouk. La massékhet "Chéviit", qui veut dire 7^{ème} est le 5^{ème} traité du séder zérim, elle nous parle des lois de la 7^{ème} année de chaque cycle.

Comme mentionné précédemment, il y a dans la 7^{ème} année, 2 aspects distincts :

1) le repos (chabatone) de la Terre d'Israël, c'est l'équivalent du "Chabbat" de la Terre.

C'est cet aspect qui est traité dans la plus grande partie de la massékhet [chap 1-9].

En effet, le repos de la Terre implique un mode de vie complètement nouveau, et des règles précises qui encadrent ce nouveau mode de vie.

On y aborde notamment certaines généralités sur les champs et les fruits concernés par ce repos [chap 6-7].

La sainteté des fruits de Chéviit [chap 4, chap 8] et leur destruction (biour) éventuelle [chap 9].

Les façons permises de s'occuper d'un champ pendant cette année-là [chap 3-4].

L'influence de la 7^{ème} année sur l'année qui précède et celle qui suit [chap 5], ainsi que la "tosséfet Chéviit" [chap 1-2].

Et même jusqu'aux outils permis à la vente ou non cette année-là [chap 5].

Un tel niveau d'exigence et de halakhot montre bien l'importance que la Torah ainsi que les 'hakhamim accordent à ce commandement. Car tout ce qui fait référence au chiffre 7, fait référence à la Création du Monde. Et une application rigoureuse de ces mitsvot est un témoignage fort de notre émouna.

2) Le second aspect, celui de la chémita, la suspension des dettes d'argent, est traité à la fin de la massékhet [chap 10].

Il y a 89 michnayot, une guémara du Yérouchalmi et une Tossefta.

Jeu de mot

Tous les chidoukhim des hamsters ont lieu aux Pays-Bas.



Enigmes

- Eli refuse de s'asseoir à côté de Shmouel.

- Yaakov veut être à gauche de David.

Dans quelle configuration doivent-ils s'asseoir pour que tout le monde soit satisfait ?

3) Comment s'appelle le frère de Datan et Aviram ?

1) Quelle Paracha de la Torah contient le plus de Mitsvot ?

2) Quatre amis, David, Eli, Shmouel et Yaakov, s'installent autour d'une table carrée.

- David ne veut pas être assis à côté de Eli.

- Shmouel veut être en face de Yaakov.

Aire de jeu



Echecs

Les blancs font mat en 2 coups



4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Rébus





Un chef de tribu se permet de défier Moché rabbénu et s'affiche ouvertement avec une non-juive. Face à cette situation, Pin'has n'hésite pas à faire acte de bravoure et exécute cet homme comme l'exige la Halakha. Hachem lui promet alors une récompense éternelle à travers l'obtention de la Kéhouna pour lui et ses descendants. 98 grands prêtres descendront d'ailleurs de lui.

Le Maguid de Douvna explique l'ampleur de cette récompense par une parabole.

Un jeune homme est engagé auprès d'un riche commerçant pour travailler à différentes tâches. Son salaire est d'être nourri chaque jour à la table de son employeur, ce qui lui convient parfaitement. C'est un employé fidèle qui accomplit parfaitement son rôle. Son patron est satisfait de lui et partage avec lui les meilleurs mets qu'il amène à sa table. Arrive le jour de Pourim, alors qu'ils sont attablés autour du fameux festin, un client se présente pour acheter une grande quantité de marchandises. Notre commerçant qui ne souhaite pas interrompre sa fête, invite l'acheteur à revenir un autre jour. Mais le jeune employé qui craint que le client aille acheter ailleurs, prend l'initiative de prendre les clefs et d'aller lui ouvrir la boutique. Bien que ce contretemps lui ait fait rater

l'essentiel du repas de Pourim, il a néanmoins réalisé une belle affaire pour le compte de son patron. Quelques jours plus tard, le commerçant appelle son fidèle employé pour lui payer son salaire pour tous ses jours de travail. Le jeune est étonné sachant qu'il a déjà été payé à travers ses repas. Et même si on est content de lui au sujet de sa belle vente de Pourim, c'est sur cela qu'il devrait être récompensé, pas sur l'ensemble de son travail ! Son patron lui explique alors : " Je pensais jusque là que les repas étaient importants pour toi, ils pouvaient alors servir de salaire, mais depuis ce jour de Pourim, j'ai compris qu'à tes yeux mon intérêt avait plus de valeur que les repas que tu recevais. Ces repas ne suffisent donc plus à te rémunérer, je te dois un salaire plus conséquent."

Ainsi, Pin'has sait qu'en s'attaquant à Zimri il s'expose aux représailles de la tribu de Chimon, malgré tout, il n'hésite pas à risquer sa vie pour l'honneur d'Hachem. Hachem nous offre chaque jour le droit de vivre, ce qui est en soi un salaire immense. Mais, en voyant Pin'has placer Son honneur au-delà de sa propre vie, lui offrir la vie n'est plus suffisant pour le récompenser, Hachem lui promet ainsi un nouveau salaire pour l'ensemble de son travail.



« Au nombreux, tu augmenteras son héritage et au peu nombreux, tu diminueras son héritage... » (26/54)

Rachi : Une tribu nombreusement peuplée recevra une grande part alors qu'une tribu faiblement peuplée recevra une petite part.

Les tribus n'ont donc pas reçu de part égale puisque le partage a été effectué selon l'importance de la population des tribus. Mais la majorité des commentateurs avec à leur tête le Ramban, pensent que toutes les tribus ont reçu une part égale.

Et ainsi le Ramban explique notre passouk : Toutes les tribus ont reçu une part égale mais notre passouk parle du partage à l'intérieur de chaque tribu où une famille nombreuse recevait une grande part alors qu'une famille peu nombreuse recevait une plus petite part, soit selon ceux qui sont sortis d'Égypte. Si par exemple une famille de dix sont sortis d'Égypte et durant le désert, ils sont morts et leurs descendants sont cinq, ces cinq se partageront dix parts : « Au nombreux » à la sortie d'Égypte (10) bien qu'à l'entrée d'Erets Israël, ils sont peu nombreux (5) « tu augmenteras sa part » (10), et s'ils sont cinq à la sortie d'Égypte et maintenant à l'entrée d'Erets Israël ils sont dix, le passouk dit « au peu nombreux » (5) à la sortie d'Égypte bien que maintenant ils sont nombreux (10) « tu diminueras » (5). Le passouk suivant dit « cependant, avec un goral, la terre sera partagée... » (26/45)

Rachi explique que les noms des tribus étaient écrits sur 12 papiers et 12 frontières qui ont été fixées par avance sur 12 autres papiers, puis :

1. Avant le goral, Élaraz disait par Roua'h hakodesh, telle tribu sera tirée avec telle frontière.

2. Le Nassi prend 2 papiers et la tribu qui est inscrite sur le premier papier aura la frontière qui est inscrite sur le second papier.

3. Le goral lui-même parlait et disait : Je suis le goral qui a été tiré, telle frontière pour telle tribu.

Rachi conclut que c'est seulement au niveau de la superficie que le partage n'était pas égal mais du point de vue de la valeur, le partage était égal. Ainsi, une tribu nombreuse recevait une grande part en superficie mais de moins bonne qualité alors qu'une tribu moins nombreuse recevait une plus petite superficie mais de meilleure qualité.

Selon le Ramban, la nécessité du goral est claire : toutes les tribus ayant reçu une part égale, il faut à présent déterminer quelle part revient à quelle tribu. Mais selon Rachi, voilà ces 12 papiers contiennent 12 parts différentes qui ont déjà été attribuées puisque la superficie de chaque part inscrite sur le papier a été déterminée en fonction du nombre de la tribu. À quoi sert le goral ?

Afin que le partage soit incontestable. C'est pour cela qu'y sont ajoutés le Roua'h hakodesh d'Élaraz et le goral qui parle.

Le Ramban demande : La tribu de Ménaché est venue se plaindre à Yéoshoua « ...pourquoi m'as-tu donné comme héritage... alors que je forme un peuple nombreux... » (Yéoshoua 17/14) Or, selon Rachi, pourquoi cette plainte ? Voilà qu'ils ont dû recevoir une grande part correspondant à leur grand nombre ?

On pourrait proposer la réponse suivante : D'un autre côté, si les tribus ont toutes reçues la même part alors pourquoi spécifiquement les bné Ménaché se plaignent-ils ? Voilà que Yéhouda (76 500) ainsi que Yissas'har, Zévoulon et Dan sont plus nombreux que Ménaché et n'ont rien dit !? (voir Ramban Baba Batra 118 Bichlama).

Donc si on veut comprendre pourquoi les bné Ménaché se plaignent, il nous faut trouver une chose qui est spécifique aux bné Ménaché. La Guémara (Baba Batra 118) dit que leur particularité c'est les Téfalim, les jeunes enfants de moins de 20 ans. En effet, à la sortie d'Égypte, les bné Ménaché sont 32 200 puis, avant d'entrer en Erets Israël 52 700 et il n'y a aucune tribu qui a tellement augmenté.

Donc les bné Ménaché sont la tribu possédant le plus d'enfants de moins de 20 ans (voir Ramban).

À présent, si on dit que les tribus ont toutes reçu une part égale bien que les bné Ménaché sont la plus grande en termes d'enfants de moins de 20 ans, ce n'est pas pire que les tribus de Yéhouda, Yissas'har, Zévoulon et Dan qui sont plus nombreuses que Ménaché et qui ont reçu la même part que Ménaché sans pour autant se plaindre !?

Mais si on dit comme Rachi, on comprend bien la frustration de Ménaché car les grandes tribus Yéhouda, Yissas'har, Zévoulon et Dan ont reçu une plus grande part correspondant à leur population donc évidemment qu'ils n'ont aucune raison de se plaindre mais Ménaché, étant considérablement composée d'enfants de moins de 20 ans qui n'ont pas le droit à une part, se retrouve donc avec une petite part malgré une grande population. Donc au contraire, cette plainte de Ménaché est justement une grande preuve pour Rachi.

D'ailleurs, Rachi sur Yéoshoua dit que dans les mots de la plainte de Ménaché est mentionné le mot "ko" composé de la lettre kaf (20) et la lettre hé (5) pour signifier les 20 500 que les bné Ménaché ont augmentés dans le désert comme pour dire que c'est ce grand nombre de naissances qui ont donné un nombre considérable d'enfants de moins de 20 ans qui est la base et l'origine de leur plainte.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un vacarme assourdissant

Ouriel est un homme qui, après de longues années passées dans un appartement, décide de déménager. Il met une annonce en indiquant bien que le prix de 2 millions de Shekels est négociable. Évidemment, il reçoit énormément d'appels mais ne leur dévoile toujours pas le secret, à savoir la raison pour laquelle le prix est monnayable. Il les invite à venir visiter le bien pour se rendre compte d'eux-mêmes de la beauté de la maison. Il accueille donc beaucoup de monde qui s'émerveille devant l'appartement mais quand ils en viennent à parler du prix négociable, ils s'arrêtent net. En vérité, au-dessus de chez lui, habite un vieux monsieur seul qui semble quelque peu dérangé. Effectivement, tous les soirs à 22h, il est pris d'une folie et se met à courir frénétiquement dans toute sa maison en faisant un boucan pas possible chez son voisin du bas. Et même si Ouriel à essayer d'installer toutes sortes de systèmes pour insonoriser sa maison, cela ne change pas vraiment les faits et le bruit est toujours autant dérangeant. Évidemment, les acheteurs n'essaient même pas de voir ce qu'il en est et déguerpissent aussi vite qu'ils sont venus. Jusqu'au jour où Daniel vient visiter l'appartement. Pour une fois, voilà un client qui reste jusqu'au bout de la visite et ils finissent même par discuter du fameux prix négociable. Ouriel sait que sa maison vaut 2 millions de Shekels mais il est prêt à baisser le prix de 10% du fait du sympathique voisin. Daniel apprécie le geste mais demande encore un effort. Ils discutent puis finissent par se mettre d'accord sur une baisse de 15%, soit 300

mille Shekels de moins. Ils fixent ensemble donc immédiatement le jour de la signature de vente. Mais ce jour-là, ce n'est pas Daniel qui vient signer mais son frère. En vérité, Daniel n'a jamais pensé acheter ce bien mais voulait le négocier pour son frère. Jusque-là, il n'y a pas vraiment de problème. Mais il s'avère que son cher frère est malheureusement sourd et il est marié avec une femme tout aussi handicapée. Il est donc évident que le défaut de cet appartement ne les dérange pas du tout et qu'il n'aurait donc jamais pu négocier un tel prix. Daniel se demande donc s'il a agi de la manière la plus cachère ou bien s'il y a en cela un quelconque vol. Qu'en pensez-vous ?

Rav Zilberstein répond qu'il est clair que Daniel a bien agi. Il explique cela par le fait qu'un prix est fixé par ce qu'il vaut sur le marché et n'est relatif en aucun cas au client. Or, dans notre histoire, Daniel et Ouriel se sont bien mis d'accord sur un prix alors le fait que le véritable acheteur ne soit nullement incommodé par le bruit du voisin ne change vraiment rien à la véritable valeur du bien. D'ailleurs, le Rav fait remarquer que si le nouveau propriétaire veut revendre cette maison, il ne pourra le faire sans faire cette grosse remise, il n'y a donc aucune raison qu'il la paye plus cher. Et puisque le nombre d'handicapés dans la population mondiale est minime, le prix ne variera donc pas.

En conclusion, le prix d'un bien ne varie pas selon l'acheteur mais est fixé d'après sa véritable valeur sur le marché, il n'y a donc aucune variation possible par rapport au client ou son handicap.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Béréchit*, p. 352)